



ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2024

N° DES-BTSATI-2024-06-002

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur spécialité Assistance technique d'ingénieur session 2024

Le directeur du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de son directeur ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 1998 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Assistance technique d'ingénieur ;

ARRÊTE:

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Assistance technique d'ingénieur:

Président : Monsieur Frédéric LAIGLE, IA-IPR

Enseignant-chercheur: Monsieur Quentin GLORIEUX

Enseignants: Mesdames Marwa ELLOUMI, Marie-Laure FERRARI, Stéphanie HALLARD, Marie-Cécile MLYNARZ et Messieurs William FOUCART, Jean-Marie LEMOINE, Guillaume LEVEL, Keran MASSELIN, Renaud MATHIEU, Eric MAYTE, Abdelkrim MEDJAHDI, Billal OSMANE, Daniel POMMIER, Philippe PRADIER, Benoît THOMINOT, Abdelhakim TOUZANI, Koceila ZAIDI

Professionnels: Mesdames Corinne BOUHASSOUNE, Sophie CONZELMANN DUMONT, Christine ROOS, Nadine BOUQUIN et Messieurs Christophe ANIER, Christophe AUGIER, Gérard BELHOMME, Laurent BOURSIER, Gabriel CLAIR, Gilles DARNE, Yannick DUBOST, Jean-Pierre HINZE, Antoine LELLIG, Nicolas LE PRAEL, Nicolas MONDAIN, Alexandre NEVEUX, Cédric ROBERT.

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 14 juin 2024

Frédéric MULLER

IMPRIM'VERT"